# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

**SEANCE DU 7 juin 1996** 

Votants: 44

Modification du tableau des effectifs

Convocation du Conseil Municipal :

le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 10 Juin 1996

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

## **Présents:**

## Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

#### Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,

M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,

M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés:

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.

M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

**Mme Christiane ROUSSELLE** 

DELIBERATION D96233

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis du Comité Technique Paritaire,

# I - SUPPRESSION D'EMPLOI

#### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vous avez créé par délibération en date du 4 Novembre 1994, le poste d'Agent Technique chargé de l'accompagnement et du suivi des chantiers confiés à des CES. Cette mission devant se poursuivre sous une autre forme, ce poste doit être supprimé.

## **II - CREATION D'EMPLOI**

#### **DIRECTION ANIMATION JEUNESSE**

Dans le cadre de la gestion du Château de Chantemerle, un poste d'Agent Technique Polyvalent chargé de l'entretien du site et Agent Polyvalent Médiateur de Rue, est nécessaire. C'est pourquoi, ce poste doit être créé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

Ordre du jour